

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 13 octobre 2025

Le treize octobre deux mille vingt-cinq à dix-huit heures, se sont réunis, en salle du Conseil Municipal, les membres du Conseil Municipal de la Commune de MONT (Arance-Gouze-Lendresse).

Etaient présents : Mmes, BAZIARD, DAUBAS, CAZENAVE et ETCHART, ainsi que MM. CLAVÉ, LACOSTE-PEDELABORDE, LAMASOU, LETARGUA, HILLOOU, LAPÊTRE, CAMGRAND et SALEFRANQUE

Avaient donné pouvoir : Mme GUITTONNEAU à M LAMASOU
Mme LOQUET à M CLAVÉ

Était absente : Mme GRAUX Joëlle

Secrétaire de séance élu : M SALEFRANQUE Pascal

OBJET : EGLISE - MISE A DISPOSITION POUR UNE MANIFESTATION CULTURELLE

Le Maire expose que les associations qui souhaite organiser une manifestation culturelle, dans l'église située à Mont ;

Il indique avoir obtenu l'avis favorable de la Paroisse d'Arthez de Béarn, affectataire des lieux.

Il estime opportun que cette utilisation donne lieu à la signature d'une convention spécifiant les obligations à la charge du preneur notamment en matière de sécurité, d'assurance, d'utilisation et de remise en état des lieux. Il en dépose un projet sur le bureau.

Le Conseil Municipal, après avoir consulté ce document, entendu le Maire dans ses explications complémentaires et en avoir largement délibéré,

APPROUVE la convention de mise à disposition de l'église en vue d'organiser des manifestations

PRÉCISE que l'occupation de l'église est gratuite

AUTORISE le Maire à signer cette convention avec les différentes associations.

Ainsi fait et délibéré à MONT, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme.
Le Maire,
Jacques CLAVÉ

M SALEFRANQUE Pascal
Secrétaire de séance



Envoyé en préfecture le 15/10/2025
Reçu en préfecture le 15/10/2025
Publié le
ID : 064-216403964-20251015-13_10_2025_09-DE

